Aider les créateurs et les repreneurs d'entreprise

Objectif : Aider les créateurs ou repreneurs d'entreprises à clarifier leur projet, à en vérifier la faisabilité et leur fournir un appui technique au moment du démarrage de leur entreprise et pendant les premiers mois d'exploitation. Donner aux "Créateurs" de bonnes connaissances en micro économie et en gestion d'une PME.

PROGRAMME

*La **création d'une entreprise** ou la **reprise d'un commerce** est une démarche fréquemment envisagée par les salariés du secteur tertiaire pour concrétiser un désir de mobilité et d'évolution de carrière. C'est, pour ceux qui se décident à le faire, une période de remise en cause qui doit s'accompagner d'une réflexion sur les motivations personnelles, les compétences requises et la faisabilité de leur projet.*
*De nombreux établissements favorisent ces orientations **dans le cadre de plans sociaux** ou de programmes de mobilité et proposent aux personnes intéressées, **des actions d'accompagnement** visant à garantir la réussite des projets de reconversion.*
*La création ou la reprise d'une entreprise sont, en effet, des opérations difficiles ; **le taux d'échec est important,** notamment dans les deux premières années, les causes les plus fréquemment reconnues étant l'absence de pratique administrative des dirigeants et leur manque de formation en gestion. Allier **assistance technique** et **formation pratique**, depuis la formulation du projet jusqu'à sa réalisation finale et sa consolidation dans le temps, tel est le coeur du programme mis en place par PROFORMALYS pour **promouvoir une approche stratégique** de la création ou d'une entreprise.*
Le bilan professionnel individuel va aider le créateur dans sa démarche et augmenter ses chances de succès. Il débouchera sur un plan d'action intégrant tous les éléments devant concourir à la réussite de l'opération.
***PROFORMALYS** accompagne le "Créateur" tout au long de ce parcours et propose **un dispositif d'assistance et de formation** qui vise à lui donner les meilleures chances de réussite.*

Validation du projet

Présentation générale du projet

- Présentation du projet personnel, état des lieux, bilan professionnel, évaluation des compétences, points forts, points faibles
- Validation des acquis professionnels
- Définition des besoins de formation pour la réalisation du projet
- Vérification des motivations

Etude de faisabilité

- Recherche de documentations, études de marchés, choix du statut
- Définition des produits ou services proposés : nature, prix, quantité
- Bilan prévisionnel : plan de financement, prévisions d'exploitation
- Confrontation avec des professionnels
- Dans le cas de reprise d'entreprise : analyse de sa situation, fixation du prix

Stratégie de création

Plan d'action

- Objectifs de réalisation, délais

Personnes concernées
Les salariés qui, à titre individuel ou dans le cadre d'un plan social d'entreprise, désirent mettre en oeuvre un projet de création ou de reprise d'une PME et qui souhaitent confronter ce projet à une expertise externe à leur société.
Ceux qui veulent bénéficier d'une assistance administrative, juridique et comptable au moment de la création et partir ainsi du bon pied dans leur nouvelle orientation.
Ceux qui souhaitent, pendant les premiers mois, bénéficier d'un conseil d'expert pour corriger, dès le départ, les erreurs de cap et apporter une réponse compétente aux premières difficultés rencontrées.
Ceux qui estiment qu'un bilan périodique, effectué à 6 mois et 1 an, est le meilleur moyen pour survivre et réussir.

Pré requis : aucun

PEDAGOGIE

Le Formateur
Consultant senior, spécialisé en création d'entreprise, en reconversion de personnel et en bilan de compétences.

Méthode pédagogique

Coaching Individuel

Intra entreprise
Lieu de formation : dans la ville de votre choix

Inter entreprises
Tarif par personne

4 jours

1 990 €

Réf : MA032

- Plan d'investissement : personnel, financier, social
- Organisation comptable et administrative,
- Simulation de réalisation sur ordinateur : scénarios possibles

Dossier de réalisation

- Dossier légal de création : rédaction des statuts, publicité
- Démarches administratives : formalités, subventions, contraintes, ...
- Préparation personnelle : documentation, formation, planification

Formation adaptée aux créateurs

Les principaux thèmes abordés

- Organisation et structure juridique de l'entreprise
- Organisation commerciale, prospection et suivi de clientèle
- Comptabilité et gestion : organisation, outils, obligations
- Fiscalité de l'entreprise, déclaration TVA et impôts...
- Gestion du personnel, paie, déclarations sur salaires : URSSAF
- Relations avec la banque, la Poste, les administrations

Revue de presse : Spécial Gestion

- Habituer le nouveau chef d'entreprise à lire la presse spécialisée
- Se tenir informé à partir d'une liste de revues professionnelles

Rubriques

- Comptabilité, gestion - fiscalité - droit commercial - droit social
- Calendrier des déclarations et obligations légales

Le dispositif d'assistance

Le dispositif d'assistance prévoit la remise aux candidats d'**un ensemble d'outils pédagogiques** qui visent à les aider à formaliser par écrit leur projet et à le transformer en plan d'action et de réalisation.

- Un "Carnet de bord" pour l'aider à faire la synthèse des différentes recherches et leur permettre de retranscrire les conclusions de chaque phase du projet.
- Un questionnaire "Bilan professionnel" pour l'amener à réfléchir sur son évolution professionnelle, à exprimer ses acquis et clarifier ses attentes. Ce document lui permet de vérifier, avec le consultant PROFORMALYS, les points à améliorer
- Un dossier de réalisation "Objectif XXYY 2010 " titre à inventer par le candidat sera constitué par ce dernier, pour regrouper toutes les informations, démarches, prévisions chiffrées, échéances... qui vont permettre au candidat de mettre son projet en oeuvre et d'en contrôler la bonne exécution
- Des dossiers techniques, remis à l'occasion des formations ou des entretiens avec des spécialistes ; ils pourront servir de guides pratiques et de vade-mecum à consulter en cas de problèmes
- Des "Programmes d'aide à la décision" pour l'inciter à faire toutes les simulations chiffrées nécessaires à la définition de son projet : grâce à un logiciel de simulation de gestion, ils pourra ainsi, personnellement, explorer différentes hypothèses de développement, en variant le montant des investissements, la nature des produits fabriqués ou services rendus, le prix de vente ou la progression du chiffre d'affaires. Un scénario plausible et raisonnable lui apparaîtra qui l'éclairera dans ses décisions de gestion